Image not found or type unknown

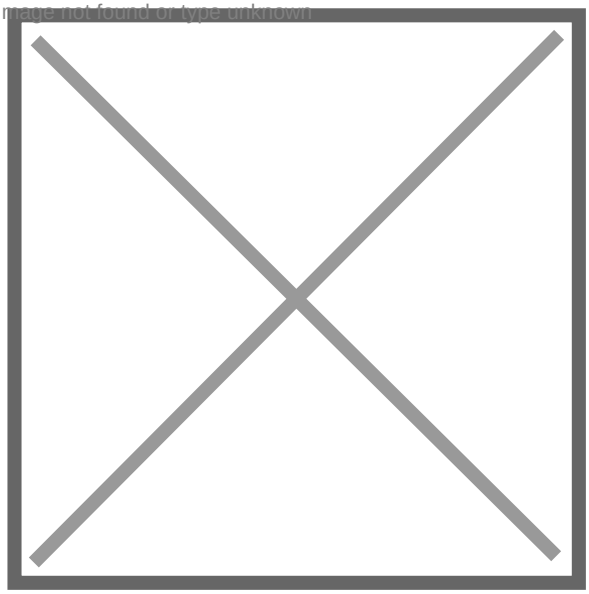

Conges en mi temps thérapeutique

Par **arlaugo**, le **03/03/2014** à **20:27**

Bonjour
je suis en ce moment en AT jusqu à fin avril avec reprise en mi temps thérapeutique j ai des congés de l année derniere 25 jousécurité socialendre ce matin mon employeur m a dit qu il me mettait en conge de lundi jusqu au 13 avril soit les cinq semaines d un coup
premiere question a t il le droit de me les imposer sans me laisser un choix
deuxième question comment est ce que je suis payée tout par mon employeur ou sécurité sociale aussi
troisième question ayant encore des soins rééducation je ne peux pas partir en vacances réellement et si toutefois je les suspends la securite sociale va t elle m autoriser a partir
Merci de vos reponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés